



# L'indépendance de la profession d'avocat à la lumière de l'indépendance du pouvoir judiciaire et des réformes législatives

Casablanca, Maroc

5-6 JUILLET, 2019

Inscrivez-vous en ligne sur notre site web : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

Ou compléter et renvoyer ce formulaire, par email, fax, ou poste à :

- **UIA (UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS)**, 20 rue Drouot, 75009 Paris, France  
Tél: +33 1 44 88 55 66 / Fax: +33 1 44 88 55 77 / Email: [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

Nom : .....

Prénom : .....

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : MI \_\_\_\_\_

Cabinet : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays: .....

Tél. : ..... Fax : .....

Email: .....

Date de naissance : .....

**Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):** .....

## A. FRAIS D'INSCRIPTION

	Jusqu'au 20.06.2019	À partir du 21.06.2019
Membre UIA	<input type="checkbox"/> 380 €	<input type="checkbox"/> 430 €
Membre UIA – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 330 €	<input type="checkbox"/> 380 €
Non membre	<input type="checkbox"/> 430 €	<input type="checkbox"/> 480 €
Non membre – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 380 €	<input type="checkbox"/> 430 €
<b>Avocat africain**</b>	<input type="checkbox"/> 110 € (1 200DH)	
<b>Avocat stagiaire</b>	<input type="checkbox"/> 70 € (800 DH)	

\*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat

\*\* Les inscriptions des avocats du Maghreb se font directement auprès du Barreau de Casablanca.

## B. ACTIVITÉS SOCIALES DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Cocktail de bienvenue – jeudi 4 juillet 2019
- Déjeuner – vendredi 5 juillet 2019
- Dîner de gala – vendredi 5 juillet 2019

## C. TOTAL

<b>Total (A) – Frais d'inscription</b>	€ .....
--	---------

## D. CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 8 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée du séminaire et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme page 8.

## E. MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "Séminaire Casablanca 2019", à la banque et sur le compte :

**Société Générale – Paris Elysées Entreprise**  
**91, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - France**  
**BIC / SWIFT : SOGEFRPP**  
**IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164**

- Par carte bancaire :  Visa  Mastercard

N° de carte : \_\_\_\_\_  
Date d'expiration : \_\_ / \_\_  
Cryptogramme : \_\_\_  
Titulaire de la carte : .....

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de : **€ (EUR).....**

Date : ...../...../.....      Signature : .....